



Système de gestion des décisions des instances

Intervention - Saint-Laurent , Direction de l'aménagement  
urbain et des services aux entreprises

|   |   |
|---|---|
| <b>Numéro de dossier :</b> 1111013002   |   |
| <b>Unité administrative responsable</b> | Développement et des opérations , Direction du développement économique et urbain ,<br>Division de l'urbanisme  |
| <b>Objet</b>                            | Adopter un règlement modifiant le document complémentaire au Plan<br>d'urbanisme afin d'y ajouter des dispositions sur les antennes et<br>soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour<br>qu'il tienne l'assemblée de consultation publique conformément à la loi. |

**Sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires

**♦Commentaires**

Bien que le recours au règlement sur les usages conditionnels ne nous apparaisse pas être l'outil le plus approprié pour régir les antennes sur le domaine public, tel que souligné par le comité de travail, cet outil réglementaire permettra néanmoins de répondre aux objectifs de contrôle et de qualité visés par la Ville. En ce sens, l'arrondissement est donc favorable aux modifications du document complémentaire du Plan d'urbanisme proposées.

**Numéro de certificat (ou note)**

|   |  |
|---|--|
| <b>Responsable de l'intervention</b><br>Marie-Claude GAUTHIER<br>Chef division Urbanisme<br><b>Tél. :</b> 514-855-6000<br><b>Date:</b> 2011-05-30 | <b>Endossé par:</b><br>Éric PAQUET<br>Directeur Aménagement urbain et des services<br>aux entreprises<br><b>Tél. :</b> 514-855-6000<br><b>Date d'endossement:</b> 2011-05-30 |
|---|--|

**Numéro de dossier :** 1111013002